



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conservatoire du
littoral



F. LAUREY

Provence- Alpes- Côte d'Azur

Site de Brasinvert, Camargue

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SAUVEGARDER

Mettre en œuvre la stratégie d'intervention foncière 2015-2050



ACQUISITION DES
GRANDES CABANES
DE ROMIEU

SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral mène, avec le soutien et le concours des collectivités locales, une politique active d'acquisition pour la protection et la mise en valeur du littoral. A ce jour, il a déjà acquis en Provence-Alpes-Côte d'Azur près de 41 926 ha (hors lacs).

Le Conservatoire du littoral poursuit l'objectif ambitieux de protéger le tiers naturel du littoral à l'horizon 2050. Aussi, a-t-il édité en 2015 un document de référence prospectif en matière d'action foncière.

66,9% des zones prioritaires de la stratégie sont couvertes par un périmètre d'acquisition autorisée dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION

En 2020, le Conseil d'Administration du Conservatoire du littoral et le Conseil de rivages Méditerranée ont validé la création d'une zone de préemption propre sur la commune de La Croix Valmer de 520 ha (Var, site du Cap Lardier) et l'extension d'un périmètre d'intervention du site du Vaccarès (Camargue) de 2530 ha, sur les communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer.

DES CAMPAGNES D'ANIMATION FONCIÈRE POUR ACCÉLÉRER LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Depuis 2017, la délégation mène des campagnes de prospection foncière pour permettre une gestion cohérente dans des secteurs où la structure foncière est éclatée ou dans des secteurs prioritaires en terme de préservation d'habitats (zones humides par exemple). Une prospection a également ciblé les gros propriétaires fonciers sur l'ensemble des sites. Ce travail d'animation foncière permet chaque année d'acquérir plusieurs hectares et de renforcer la maîtrise foncière.

Au total, en 2020, 513 ha supplémentaires sont venus compléter le patrimoine déjà protégé par le Conservatoire du littoral en PACA (hors lacs) : les acquisitions ont mobilisé la somme de 5,468 millions d'euros en 19 actes.

DES PARTENARIATS PRÉCIEUX AVEC LES OPÉRATEURS FONCIERS

Le Conservatoire du littoral a signé en 2017 une convention de partenariat avec la SAFER PACA qui a pour objectif de travailler ensemble sur les conditions de l'activité agricole en milieu littoral ou côtier. Ce partenariat permet notamment le maintien à long terme d'une activité agricole en bord de mer, de lutter contre la menace de l'urbanisation sur les terres agricoles littorales, de lutter contre l'inflation des

Chiffres au 01/12/20

513 ha

supplémentaires
en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
sous la protection du Conservatoire
du littoral

5,5 MILLIONS
D'EUROS

consacrés aux acquisitions foncières
dans les trois départements

19 ACTES SIGNÉS
AU 1^{ER} DÉCEMBRE
2020

41 926 ha

C'EST LA SURFACE PRÉSERVÉE
sur les rivages de la Camargue
à la Riviera (hors rivages lacustres)

répartis en **79** SITES

GÉRER

FAVORISER UNE GESTION DURABLE ET PARTENARIALE

La gestion des espaces naturels acquis par le Conservatoire du littoral est confiée par convention aux collectivités locales, à des établissements publics, des fondations ou des associations. En 2020, le Conservatoire du littoral est propriétaire de 79 sites gérés par 52 structures différentes sur les rivages littoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il convient de saluer la très forte mobilisation des gestionnaires des sites qui, malgré les conditions sanitaires contraignantes, ont maintenu leurs missions de surveillance et d'animation.

DES CONVENTIONS TRIPARTITES POUR LA GESTION

Les conventions tripartites Département / Région / Conservatoire permettent de financer une partie de cette gestion et favorisent une véritable dynamique grâce à la mise en place d'une gouvernance partenariale spécifique : comité Départemental et comités locaux de gestion (rassemblant les équipes gestionnaires, les élus, les usagers de chacun des sites). En 2020, la convention tripartite concernant les sites des Alpes-Maritimes a été renouvelée pour la période 2020-2025 pour un montant de 180 000 €/an au bénéfice des gestionnaires des sites.

DE NOUVEAUX PLANS DE GESTION

En 2020, le plan de gestion multisites du Mas de la Cure, Grandes cabanes du Vaccarès, Mas du Taxil (Camargue) a été validé et complété par une étude hydraulique ; le plan de gestion des étangs de Villepey (Fréjus) est en phase de finalisation, ainsi que ceux du Massif de l'Esterel et du Mont-Vinaigrier (sous maîtrise d'ouvrage départementale). Une étude écologique et hydraulique a été réalisée sur les sites récemment acquis au sud-ouest de la Camargue (Maguelone, Brasinvert et Rives du Petit Rhône) en préalable à l'élaboration d'un futur plan de gestion. Une étude hydraulique a permis d'engager des travaux de sécurisation des apports d'eau de l'étang du Pourra (Bouches-du-Rhône). L'ensemble de ces plans de gestion ou études sur zones humides

sont cofinancés par l'Agence de l'eau et, le cas échéant, par les Départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes.

ANIMER LA GOUVERNANCE DES SITES

En raison du contexte sanitaire, les traditionnels comités de gestion des sites n'ont pas pu se dérouler comme initialement prévu. Cependant, de nombreuses réunions ont pu être maintenues parfois sous des formats ajustés : comités des réserves naturelles, réunions liées à l'élaboration des plans de gestion, réunions de concertation préalables à la filiation de l'association des Amis du Marais du Vigueirat au groupe SOS, et réunions de concertation avec les acteurs du village de Salin de Giraud pour expliquer et travailler sur l'avenir du site des Etangs et marais des Salins de Camargue. En lien avec la sous-préfecture d'Arles et le Parc Naturel Régional de Camargue, plusieurs réunions se sont tenues sur les forts enjeux de ce territoire impacté par les effets du changement climatique. Des rencontres bilatérales avec les nouveaux élus municipaux se sont tenues afin d'engager les nouvelles mandatures sur de bonnes bases de concertation et de partenariat.



SURVEILLANCE ET POLICE DES SITES

La mission de surveillance des terrains protégés par le Conservatoire du littoral est assurée par 200 agents du littoral dont une soixantaine commissionnés gardes du littoral. En 2020, outre les contraventions dressées en direct par les gardes, 6 empiètements ont été résorbés suite à

20 MILLIONS D'EUROS

ont été mobilisés pour la gestion et la mise en valeur des sites en 2020.

52 STRUCTURES assurent la gestion de 79 sites en PACA

200 AGENTS DU LITTORAL gèrent les sites au quotidien

des mises en demeure. Une contravention de grande voirie pour l'empiètement d'une piscine et d'un pool-house au Massif du Paradou (Vallauris) a abouti à un jugement demandant la démolition. Deux contentieux sont également en cours sur le site du mas de Taxil (Saintes-Maries-de-la-Mer) pour défaut de convention d'usage agricole et d'occupation d'un bâtiment relevant du domaine public. Le Conservatoire du littoral s'est également constitué partie civile dans 2 contentieux liés à des pollutions : en Camargue, concernant des pollutions d'origine agricole, et sur les 3 Caps du golfe de Saint-Tropez concernant la pollution aux hydrocarbures liée au naufrage du Virginia au nord du Cap Corse.

LES CONVENTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2020

- 1 convention de partenariat avec la Région et le Domaine du Rayol
- 6 conventions de gestion
- 11 conventions de transferts de maîtrise d'ouvrage
- 21 conventions agricoles
- 2 conventions halieutiques
- 25 conventions d'occupation temporaire
- 1 convention de transfert de droits réels sur le port de la Capte à Hyères



RECONQUÉRIR LES SITES

COTE BLEUE (13)

Suite à une chute de blocs rocheux en 2009 et d'importants risques d'éboulements résiduels dans la calanque de la Vesse (le Rove), l'Etat a procédé à l'expropriation de 10 cabanons. Cette expropriation s'est finalisée en 2019 ; les cabanons ont été démolis en 2020. Afin de poursuivre cette opération de renaturation, la DDTM et le Conservatoire du littoral ont décidé de dé-bétonner une ancienne aire de jeux ainsi qu'une aire de stationnement. Au total, 1140 m² de littoral ont été complètement renaturés et 430 m² de cabanons ont été démolis.



AVANT

DDTM 13



APRÈS

ÉTANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE ET MAS DE ROUSTY (13)

Suppression de dépôts, nettoyage et enlèvement de vieilles martelières...

PRESQU'ÎLE DE GIENS (83)

Démolition d'un cabanon illégal de 50 m² et de son annexe puis renaturation de la parcelle suite à une récente acquisition, dans un objectif de reconquête paysagère.

VALORISER

Contribuer à la mise en valeur écologique, culturelle et touristique

Le Conservatoire du littoral participe à l'élaboration de projets présentant un caractère partenarial et/ou innovant, notamment lorsqu'ils reposent sur l'accueil du public ou une mise en compatibilité entre le maintien d'activités économiques et la préservation des milieux naturels et des paysages. Le Conservatoire, bénéficie, sur des projets spécifiques, du soutien des collectivités territoriales (communes, EPCI, Départements et Région), de l'Etat et de l'Agence de l'eau, pour un programme d'investissements de restauration écologique et paysagère et d'amélioration des conditions d'accueil sur les sites.

TRAVAUX D'ACCUEIL, DE RESTAURATION ET VALORISATION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE

MONT-VINAIGRIER (06)

Restauration de restanques sur le site du Mont Vinaigrier à Nice.



RESTANQUE RESTAURÉE

CALANQUES (13)

Poursuite de l'opération de réfection de cheminements piétons avec l'association Alpes de lumière sur l'île du Frioul : création d'un cheminement d'accès à la calanque de la Crine et réfection de l'accès piéton à la calanque de Port Pin.

ÎLE DU GRAND ROUVEAU (83)

Evaluation de la gestion menée dans le cadre du label ASPIM (Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne).

Poursuite de l'opération d'arrachage de griffes de sorcières, et du suivi des campagnes de dératisation menées en 2018 et 2019 : aucune nouvelle trace de rat n'a été observée en 2020.

CROIX-DES-GARDES (06)

Remplacement de dispositif de contention du public en vue d'une meilleure intégration paysagère.

DOMAINE DU RAYOL (83)

Création d'une aire naturelle de stationnement paysagée de 51 places en vue de résoudre la problématique de stationnement générée par les visiteurs dans ce secteur résidentiel. Parmi les nombreux travaux de mise en valeur des jardins réalisés en 2020, sont à noter la restauration du chemin en dallage de pierres menant à la Maison de la plage, et la mise en valeur paysagère de la souche de l'eucalyptus centenaire récemment coupé sous forme de belvédère.



NOUVELLE AIRE DE STATIONNEMENT

ESTEREL (06)

Enfouissement de 4 citernes incendie dans un objectif d'amélioration paysagère (maîtrise d'ouvrage départementale avec participation financière du Conservatoire).

stique du patrimoine littoral

PARDIGON (83)

Les sols du site de Pardigon avaient, par le passé, été profondément bouleversés en vue de l'installation d'un golf, ce qui a favorisé l'invasion du mimosa. En 2019, d'importants travaux d'abattage et broyage de mimosas avaient été effectués sur 14 ha. En 2020, l'installation d'un troupeau d'ânes a permis d'endiguer la progression des plantes invasives.



AVANT



APRÈS

SAINT-ASILE (83)

Réalisation d'éclaircies forestières dans ce site récemment acquis et abandonné depuis de nombreuses décennies, dans le double objectif d'améliorer le peuplement forestier et de restaurer les perspectives paysagères à l'intérieur du site.

PINEDE DES PESQUIERS (83)

Restauration dunaire, dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

RÉTABLIR LES CONNEXIONS ENTRE LA TERRE ET LA MER

LES VIEUX SALINS (83)

En 2019, le Conservatoire du littoral avait engagé des travaux de restauration dunaire du cordon littoral des Vieux Salins, notamment en enlevant 375 ml d'encrochements littoraux. Les tempêtes de l'automne 2019 ayant montré l'utilité de ces travaux (déplacement de la cellule d'érosion générée par les encrochements), la Métropole de Toulon Provence Méditerranée a poursuivi l'opération en 2020 par la suppression de 250 ml supplémentaires. Le programme Life Adapto mené par le Conservatoire du littoral permet de suivre, dans la durée, l'impact de ces travaux, avec des suivis de l'herbier de posidonies et du trait de côte (partenariat BRGM).



RENATURATION DE LA PLAGE

LA COUDOULIÈRE (83)

Dans la perspective du projet de renaturation de la plage dont la maîtrise d'œuvre a été engagée en 2020, une aire naturelle de stationnement a été aménagée à l'intérieur du Domaine de l'Ermitage en vue de remplacer le parking bitumé de la plage qui sera supprimé. Le mur d'enceinte côté plage a été restauré, et un cheminement piéton a été créé pour rejoindre la plage.



MUR D'ENCEINTE ET ACCÈS À LA PLAGE



REPRISE D'OUVRAGES

ÉTANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE (13)

Chaque année, d'importants travaux de décloisonnement des unités hydrauliques qui composent le site sont entrepris dans le but de rétablir un fonctionnement hydraulique et biologique naturels, et de préserver les écosystèmes lagunaires. L'objectif est de permettre à l'anguille de refaire son cycle complet dans l'étang, aux herbiers de zostères et à la sansouire de se reformer. Cette année, les travaux ont porté sur la remise à niveau d'ouvrages hydrauliques sur les étangs de Galabert, Beauduc et Rascaillan.

SÉCURISER LES SITES

CALANQUES (13)

Purge de blocs rocheux dans la calanque d'En-Vau suite à un éboulement.

COTE BLEUE (13)

Suite aux intempéries de 2018 ayant entraîné de multiples éboulements, le Conservatoire a mandaté le BRGM et le CEREMA pour réaliser une étude sur les aléas et risques de chute de blocs sur l'ensemble du Massif de la Côte Bleue, en concertation avec différents partenaires. En 2020, de multiples travaux de sécurisation de falaise ont été réalisés, (maîtrise d'ouvrage départementale au-dessus de routes ou ports, SNCF au-dessus de la voie ferrée ou Conservatoire du littoral au-dessus de parcelles bâties).

CRAU (13)

Sécurisation d'une centaine de puits dont deux très importants en bord de la RN 568.



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

POUDRERIE (13)

Afin de remettre en eau les moulins de la Poudrerie, des travaux hydrauliques ont été réalisés pour amener une partie de l'eau turbinée par la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas vers le secteur des moulins.

SALIN DES PESQUIERS (83)

Restauration et modification des ouvrages hydrauliques de la Darse, en vue d'améliorer les échanges hydrauliques et écologiques entre la lagune et la mer. Certains de ces aménagements permettront également de préparer le site pour la remise en route d'une petite production salinière.



CANAL EN BOIS POUR L'ALIMENTATION D'UNE PIÈCE D'EAU

ÉTANGS DE VILLEPEY (83)

Lors des intempéries de l'automne 2019, une passerelle permettant un itinéraire piéton à l'intérieur du site a été emportée. Il a donc fallu organiser son démantèlement et nettoyer le site.

ESTEREL (06)

Les intempéries de l'automne 2019 ont entraîné d'importants dégâts sur le site de l'Esterel, qui ont été pris en charge par l'équipe gestionnaire du Département. La piste de la Rague s'étant affaissée, le Conservatoire a dû faire remplacer la buse.

VALORISER

TRAVAUX DE RESTAURATION DU BÂTI

MAS DE LA CURE (13)

Démarrage des travaux de restauration du château d'eau (forte valeur patrimoniale) et de l'ancien cochonnier attenant au corps de bâtiment.



RESTAURATION DU CHÂTEAU D'EAU

MARAI DU VIGUEIRAT (13)

Réfection d'une toiture photovoltaïque.

ILE DE PORQUEROLLES (83)

Mise en conformité de l'assainissement de l'Oustaou et réfection de la toiture et de l'étanchéité des façades.

CRAU (13)

Le site de la Crau compte de nombreuses et immenses bergeries particulièrement exposées aux actes de vandalisme et aux intempéries. Des travaux d'urgence étaient nécessaires, à la fois pour sauver ces bâtiments présentant d'importants problèmes de structure et de toiture, mais également pour mettre en sécurité les bergers et les troupeaux qui s'y abritent. En 2020, 6 bergeries ont été « cristallisées » et 2 bergeries ont fait l'objet d'une remise à niveau sur le plan structurel.



RESTAURATION DES TOITURES

BATTERIE DU GRAILLON

Engagement par la commune gestionnaire des travaux d'extension et d'aménagement du Centre mer et littoral, qui accueillera à terme une nouvelle scénographie et des aquariums.

PORT D'ALON-NARTETTE (83)

Restauration et réagencement des bâtiments d'accueil de la calanque de Port d'Alon dans l'objectif d'une meilleure insertion paysagère de ces bâtiments très proches du rivage (maîtrise d'ouvrage communale avec participation financière du Conservatoire du littoral). Restauration et ré-aménagement du hangar agricole suite à l'arrivée d'un nouvel exploitant agricole.

COTE BLEUE (13)

Cristallisation du casernement de Niolon.



CRISTALLISATION DU CASERNEMENT

FABREGAS (83)

Restauration du balcon et de ses décors, du mur sud de l'esplanade et des volets de la façade nord.



RESTAURATION DU BALCON

SALIN DES PESQUIERS (83)

Restauration de la guérite de la douane, édifice situé à l'entrée du site.

MARAI DE L'ILON (13)

La grange du site s'étant en partie effondrée lors d'intempéries fin 2019, des travaux de curage et de stabilisation des murs ont été réalisés pour stopper la dégradation du bâtiment.

COOPÉRER

Intégrer la protection du littoral dans les politiques d'aménagement des territoires

LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT

Le Conservatoire du littoral poursuit son objectif de préservation durable des espaces naturels, intégrée dans les politiques globales de l'Etat et des collectivités locales dont il est partie prenante. Le but visé est bien d'intégrer dans sa politique d'intervention foncière et de valorisation des sites, les enjeux d'équilibre territorial identifié par ses partenaires. Il fait également partie des partenaires de premier ordre dans le cadre du réaménagement de la Brague (06) suite aux inondations de 2016.

UN PARTENARIAT AVEC LES GRIMPEURS SUR LA CIOTAT

Le Conservatoire du littoral, le Parc national des Calanques, la Fédération française de la montagne et de l'escalade ainsi que le Bureau des guides ont trouvé un accord

pour nettoyer et déséquiper toutes les voies dangereuses et/ou non entretenues de la Via Cordata au Cap Canaille.

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL IMPACTÉ PAR LE NEW DEAL MOBILE

Le gouvernement et les opérateurs téléphoniques mobiles ont signé un accord, en janvier 2018, en vue de résorber 5000 « zones blanches » non couvertes par le réseau de téléphonie mobile. Ce dispositif se traduit par des arrêtés ministériels ciblant les zones blanches à équiper.

Le Conservatoire du littoral est donc impacté par un grand nombre de demandes d'implantations d'antennes relais. Il les instruit en étroite collaboration avec la DREAL afin que ces antennes soient les moins impactantes possibles dans le paysage.

LE MÉCÉNAT

Le Conservatoire du littoral bénéficie de l'appui de plusieurs mécènes qui s'engagent sur des actions de restauration et de valorisation : la fondation MAVA pour les Marais du Vigueirat, Rudy Ricciotti pour des travaux de restauration patrimoniale à Port-Miou, la Fondation du Patrimoine, la fondation d'entreprise Gécina au Domaine du Rayol, Le Petit Marseillais sur le Domaine de l'Ermitage à la Coudoulière et sur plusieurs autres sites par la fourniture d'hôtels à insectes et de ruches pédagogiques, le fonds de dotation Cap Moderne sur le site Corbuséen de Roquebrune Cap Martin.

L'Association internationale pour la forêt méditerranéenne est intervenue dans le cadre d'un projet Européen pour l'installation de 10 éco-compteurs aux entrées de sites de la Côte bleue.

FOCUS Une biodiversité qui profite du confinement des humains

Les confinements liés à la crise sanitaire du printemps et de l'automne 2020 ont profité à la biodiversité, et notamment à la faune marine qui ne s'est jamais approché autant des côtes depuis un grand nombre de décennies.



PN Calanques

Côté avifaune, des espèces sont venues nidifier sur les côtes : le déconfinement du mois de mai n'a pas été sans conséquence pour nombre d'entre elles malgré le dispositif de sensibilisation mis en place conjointement par l'Office français de la biodiversité, la LPO, le Conservatoire du littoral et les gestionnaires des sites. Le confinement a eu pour autre conséquence l'augmentation de dépôts sauvages, notamment sur les sites du plateau de Vitrolles, des

Calanques, de la Côte bleue ou de la plaine des Maures, du fait de la fermeture des déchetteries. Enfin, certains sites comme les Parcs nationaux des Calanques et de Port-Cros ont fait l'objet d'une sur-fréquentation estivale exacerbée, cette année, par l'impact de la crise sanitaire (besoin de grands espaces après la privation liée au confinement, et concentration des touristes français sur nos côtes).

De nouvelles observations d'espèces

Sur la partie souterraine du site de Port-Miou /La Fontasse, a été découvert un petit crustacé spécialisé dans les eaux souterraines : l'espèce *Tethysbaena ledoyeri* (ordre taxonomique des Thermosbaenacés qui ne compte que 37 espèces au monde et pour lequel c'est la première découverte en France).



PN Calanques

Une seconde nidification de tortue sur les étangs de Villepey

Pour la deuxième fois, une tortue caouanne est venue pondre sur le site des étangs de Villepey à Fréjus. Sur 30 œufs au total, 10 petites tortues ont pu regagner la mer.



Gabriel BIANCHI

Le site de l'étang du Pourra labellisé réserve naturelle régionale !

Le Conservatoire du littoral était étroitement impliqué dans les démarches préalables ; c'est désormais chose faite : l'étang du Pourra et le domaine du Ranquet sont depuis le 6 mars 2020 classés en réserve naturelle régionale du Pourra, et compris dans le site classé « les étangs de Saint Blaise et la forêt de Castillon » depuis le 28 février 2020. Malheureusement, une partie du site a été incendiée cet été.



SENSIBILISER



UNE SENSIBILISATION AUX ACTIONS DE GESTION SOUPLE DU TRAIT DE CÔTE

Dans le cadre du programme Life Adapto piloté par le Conservatoire du littoral, deux sessions de formation des gardes du littoral de la région ont été conduites par le CPIE Côte Provençale avec l'appui d'intervenants extérieurs (en septembre en Camargue et en octobre à Hyères). Les agents du littoral ont ainsi été formés aux différentes solutions de gestion du trait de côte, avec une mise en avant des alternatives « souples ». Toujours avec l'appui du CPIE, des actions de sensibilisation des écoliers sont organisées sur la commune d'Hyères avec pour aboutissement, le travail sur une maquette dynamique de gestion du trait de côte, et la mise en œuvre d'un projet de Land Art sur le littoral.

SENSIBILISER A LA RICHESSE ET LA FRAGILITÉ DES ESPACES NATURELS LITTORAUX

Pour favoriser l'adhésion d'un large public aux politiques en faveur d'une protection et d'une gestion durables des espaces naturels littoraux, le Conservatoire du littoral est engagé dans de nombreuses démarches visant à éduquer, sensibiliser, communiquer, former ou mettre en réseau. Il relaie ou organise avec ses gestionnaires des animations dans le cadre des journées du patrimoine, des journées mondiales sur les zones humides, ou de la Fête de la Nature.

Membre du Réseau régional des espaces naturels protégés (RREN), le Conservatoire du littoral est actif au sein de plusieurs groupes de travail : Mécénaturel, Chemins de la biodiversité, gestion des flux touristiques, révision de la charte et du règlement intérieur. Outre la sensibilisation des visiteurs faite à terre par les gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral, il faut également noter la sensibilisation faite en mer sur le Domaine public maritime attribué au Conservatoire du littoral : mise en place de campagnes Ecogestes, ou campagne de sensibilisation menées en concertation avec

l'Office national de la biodiversité, le CPIE et la commune de Six-Fours les Plages, par exemple ; sentier marin accompagné à Port d'Alon ou au Domaine du Rayol.

Le Conservatoire, avec le partenariat du CNES édite depuis plusieurs années des images satellites très grand format qui montrent l'urbanisation des côtes mais aussi l'étendue des sites naturels protégés par le Conservatoire sur le littoral. En 2020, de nouvelles images ont concerné les sites de Port d'Alon et du Vaccarès, où elles sont exposées dans les maisons de site.

MAISON DE SITE À PORT D'ALON



ASSOCIER LES JEUNES

Le Conservatoire du littoral soutient les initiatives visant à faire adhérer les publics jeunes et étudiants à l'action publique en faveur de la préservation de la nature. Des chantiers de jeunes bénévoles sont organisés chaque année sur des sites du Conservatoire du littoral.

En 2020, l'APARE est intervenue sur la réfection des façades extérieures du troisième et dernier moulin (moulin du haut) du site de la Poudrerie de Saint-Chamas-Miramas. L'association Alpes de lumière est également intervenue sur la restauration de cheminements sur l'île de Frioul (Marseille). Plusieurs autres chantiers de jeunes (ou chantiers d'insertion) se déroulent sur les sites du Conservatoire, pilotés directement par les gestionnaires de sites.

REPRISE DE LA PISTE D'ACCÈS À POMÈGUES



VALORISER L'INFORMATION DES PLANS DE GESTION

Afin de rendre accessible l'information au plus grand nombre et ainsi de mieux partager les objectifs des plans de gestion, le Conservatoire du littoral, s'attache depuis 6 ans, à synthétiser les nouveaux plans de gestion sous forme de plaquettes concises et communicantes.

En 2020, ces synthèses de projets de sites ont été réalisées pour les sites de la commune d'Hyères et pour les îles du Frioul.

CONTACT

DÉLÉGATION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Bastide Beaumanoir • 3, rue Marcel Arnaud - 13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 91 64 10
mail : paca@conservatoire-du-littoral.fr



www.conservatoire-du-littoral.fr